



## CAHIER DES CHARGES

### FOURNITURE DE MATERIEL D'OPTIQUE POUR LES GARDES MONITEURS DU PARC NATIONAL DES PYRENEES

#### **ARTICLE 1 : DEFINITION DU PROJET**

Dans la continuité de ses missions, le Parc National des Pyrénées, établissement public national, développe une politique de présence sur le terrain de ses personnels et ce tout au long de l'année.

Le territoire du Parc National des Pyrénées nécessite une surveillance constante ainsi que l'accomplissement de démarches pédagogiques permettant à tout à chacun d'accéder à ses richesses.

Ces missions sont réalisées par les gardes moniteurs du Parc National des Pyrénées. A ce titre, les personnels doivent être équipés de matériel de qualité, assurant leur sécurité, et leur permettant de remplir leurs missions, en milieu montagnard, dans de bonnes conditions et en toutes saisons.

La présente consultation a pour objet d'équiper, au titre de l'année 2012, les gardes moniteurs et de renouveler une partie du matériel d'optique utile à la réalisation des missions de terrain.

#### **ARTICLE 2 : DESCRIPTION TECHNIQUE**

Les besoins, au titre de l'année 2018, sont les suivants :

<b>Type de matériel</b>	<b>Descriptif</b>	<b>Nombre</b>
Jumelles	Usage professionnel, grande solidité et parfaite qualité optique, prismes en toit, résistance aux chocs, aux variations de température, aux projections d'eau, grossissement 10 x 42, lumineuses, poids raisonnable, housse de protection	3
Jumelles	Usage professionnel, grande solidité et parfaite qualité optique, prismes en toit, résistance aux chocs, aux variations de température, aux projections d'eau, grossissement 8 x 30 lumineuses, poids raisonnable, housse de protection	3

Type de matériel	Descriptif	Nombre
Longue vue	Longue vue Swarovski ATS/65 avec oculaire zoom 20 x 60, étui permanent ENO et trépied carbone avec rotule	4
Adaptateur	Adaptateur longue vue, décrite en supra, pour appareil photo	2
Adaptateur	Adaptateur longue vue digiscopie pour smartphone	2
Trépied	Trépied carbone avec rotule pour longue vue Swarovski ATS/65	4
Petite loupe terrain pour flore	Petite loupe de terrain pour flore	6
<b>Accessoires pour jumelles SLC 8x30</b>	Bonnettes	20
	Courroie	5
	Cache oculaire	4
	Cache objectif	4
<b>Accessoires pour jumelles SLC 10x42</b>	Bonnettes	20
	Courroie	5
	Cache oculaire	4
	Cache objectif	4

### **ARTICLE 3 :**

### **PROPOSITION FINANCIERE & TECHNIQUE**

Tous les postes suivants, seront chiffrés avec mention de la valeur unitaire et de la valeur total, poste par poste, en valeur hors taxes et toutes taxes comprises :

1. jumelles – 10 x 42,
2. jumelles – 8 x 30,
3. longue vue,
4. adaptateur pour appareil photo,
5. adaptateur digiscopie pour smartphone,
6. trépied.
7. petite loupe terrain pour flore,
8. accessoires pour jumelles SLC 8 x 30,
9. accessoires pour jumelles SLC 10 x 42.

Chaque poste fera l'objet d'un devis détaillé permettant d'identifier, pour chacun des produits, le prix unitaire hors taxes et toutes taxes comprises, la marque, les détails techniques et la quantité. Une éventuelle remise commerciale sera spécifiée (*pourcentage, montant hors taxes et toutes taxes comprises*) pour chaque poste ou sur la globalité du devis. Les éléments techniques suivants seront également précisés :

- délais de fourniture,
- validité de l'offre,
- garantie de chacun des produits (*durée*),
- etc...

**ARTICLE 4 :****CRITERES DE SELECTION DES OFFRES**

Les offres seront examinées, par la commission en charge des équipements de travail, et classées en fonction des critères suivants :

- conformité de l'offre aux dispositions du présent cahier des charges,
- références professionnelles qualitatives de l'entreprise,
- prix, hors taxes et toutes taxes comprises, de chacun des matériels et de l'ensemble.

Il n'y a pas de hiérarchie entre les critères. Le rapport qualité de l'offre, références et prix sera privilégié. La commande sera attribuée après mise en concurrence entre les différents prestataires ayant déposé une offre.

**ARTICLE 5 :****DATE DE MISE A DISPOSITION ET LIVRAISON**

Les matériels et produits devront être livrés au siège du Parc National des Pyrénées, villa Fould – 2, rue du IV septembre à Tarbes (65000). Cette remise fera l'objet d'un procès verbal signé par les deux parties.

La livraison des matériels s'effectue au plus tard quatre semaines après l'envoi du bon de commande. Si tel ne pouvait être le cas pour certains matériels, le fournisseur retenu devra le signaler par écrit.

**ARTICLE 6 :****RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES**

Des informations techniques complémentaires peuvent être obtenues au siège du Parc National des Pyrénées auprès de :

Madame Anne Marie MORA  
Responsable des matériels techniques  
Parc national des Pyrénées  
Villa Fould  
2, rue du IV septembre  
Boite postale 736  
65007 TARBES CEDEX  
Tél. : 05 62 54 16 40  
Fax : 05 62 54 16 41  
E-mail : [pnp.mora@espaces-naturels.fr](mailto:pnp.mora@espaces-naturels.fr)

**ARTICLE 7 :****ENVOI DES PROPOSITIONS**

Les propositions sont à adresser à :

Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées  
Parc national des Pyrénées  
Villa Fould  
2, rue du IV septembre  
Boite postale 736  
65007 TARBES CEDEX

Les propositions sont formulées obligatoirement par écrit, **avant le mercredi 16 mai 2018 à 17 heures**, quelque soit le mode de transmission, et doivent comporter :

1. un devis rédigé conformément aux prescriptions du chapitre 3,
2. une description des prestations fournies en réponse au présent cahier des charges,
3. une copie du présent cahier des charges approuvée et paraphée par le prestataire,
4. un document faisant apparaître le numéro SIRET ou SIREN,
5. les statuts ou la raison juridique du prestataire candidat,
6. une liste de référence ou de référents,
7. le DC7 validé, pour l'année 2018, de la société candidate ou document équivalent.

Seules les propositions complètes, et portant sur tous les postes, seront retenues.

### **ARTICLE 8 : MODALITES D'EXECUTION**

Toute proposition complète, reçue dans les délais, sera examinée et fera l'objet d'une réponse écrite positive ou négative.

Les propositions incomplètes (*cf. article 3*) seront retournées.

Le prestataire retenu se verra proposé un bon de commande qui sera signée par Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées.

Il reprendra notamment les dispositions indiquées dans le présent cahier des charges et fixera par ailleurs toutes les dispositions financières et administratives règlementaires.

L'exécution de la commande relève de la comptabilité publique.

Ce bon de commande donnera lieu à un paiement final après constatation du service fait. Il n'est pas prévu et possible de verser un acompte à la commande. Les paiements se font, à exercice fait conformément aux règles de la comptabilité publique. Le mode de règlement choisi par le Parc National des Pyrénées est le virement administratif dans les termes fixés par le décret n°2002 – 231 du 21 février 2002.

L'unité monétaire est l'€.

Fait à Tarbes, le mercredi 18 avril 2018.  
© Parc National des Pyrénées



## PRESENTATION DU PARC NATIONAL DES PYRENEES

Créé en 1967, le Parc National des Pyrénées est l'un des sept parcs nationaux français.

Ses 457 kms<sup>2</sup> s'étendent sur les deux départements des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques. Du côté espagnol lui répond le Parc National d'Ordesa et du Mont Perdu.

Il comprend des sites prestigieux : Pic du Midi d'Ossau, Balaitous, Pont d'Espagne, Vignemale, cascades de Cauterets, Cirque de Gavarnie, Cirque de Troumouse, des forêts, des glaciers...

Nul n'habite en permanence cette zone de haute montagne. Le pastoralisme y est cependant très présent en été et on peut rencontrer les bergers dans leurs cabanes fabriquant le fromage ou surveillant leurs troupeaux dans les estives. Les gardiens de refuge, de juin à septembre, vivent également de façon saisonnière dans le parc national.

Isards, grands rapaces - vautours fauves, aigles royaux et gypaètes barbus -, mais aussi marmottes et lagopèdes, y vivent en liberté. La flore pyrénéenne est très originale : lis des Pyrénées, valériane, asphodèle, ramonde, chardon bleu...

Dans le Parc National des Pyrénées, faune et flore sont intégralement protégées : pas de chiens, pas de fusils, pas de camping, pas de cueillette. Juste le bonheur de fouler un monde à part avec respect et émotion.

Les possibilités de découvrir le Parc National des Pyrénées sont multiples : randonner sur les sentiers de refuge en refuge, découvrir une vallée avec des itinéraires à la journée à partir d'un hébergement fixe ou encore participer à des sorties encadrées par les gardes moniteurs du parc ou les accompagnateurs sur des thèmes choisis : ornithologie, botanique, géologie...

Sur place, dans chaque vallée, les "*maisons du Parc*" proposent accueil et information grâce à des expositions, des films, des publications...

Pour tous renseignements – site Internet [www.parc-pyrenees.com](http://www.parc-pyrenees.com)